

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Masodine 1:3

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: BE2023-0011-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0030840-0011

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	12
5.1. Consignes d'utilisation	12
5.2. Mesures de gestion des risques	12
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	12
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	12
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	12
6. Autres informations	13

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Masodine 1:3

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Evans Vanodine Europe
	Adresse	6-9 Trinity Street D02 EY47 Dublin 2 Irlande
Numéro de l'autorisation	BE2023-0011-00-00 1-7	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0030840-0011	
Date de l'autorisation	01/09/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	19/03/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Evans Vanodine International
Adresse du fabricant	Brierley Road, Walton Summit PR5 8AH Preston, Lancashire Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Brierley Road, Walton Summit PR58AH Preston, Lancashire Royaume-Uni

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	ACF Minera S.A.
Adresse du fabricant	San Martin No. 499 Iquique Chili
Emplacement des sites de fabrication	Lagunas Mine - Pozo Almonte Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Sociedad Quimica y Minera (SQM) S.A.
Adresse du fabricant	Los Militares 4290, Piso 4 Las Condes Santiago Chili
Emplacement des sites de fabrication	Nueva Victoria Plant Pedro de Valdivia Plant Northern Chile Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Cosayach Nitratos S.A.
Adresse du fabricant	Hnos Amunategui 178 Santiago Chili
Emplacement des sites de fabrication	S.C.M. Cosayach Cala Cala - Pozo Almonte Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	ISE Chemical Corporation
Adresse du fabricant	Kitaimaizumi 3695 - Oamishirasato City Chiba Japon
Emplacement des sites de fabrication	Shirasato Plant - - Japon

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	1,937
Alcohol Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	16,51

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale/régionale.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Avant la traite - pour professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

DÉSINFECTION DESTINÉE À L'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE : produits de désinfection des trayons des animaux laitiers (vaches, bufflonnes, brebis, chèvres) à utiliser avant la traite.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: bactéries
Nom commun: bactéries
Stade de développement: N/A

Nom scientifique: levures
Nom commun: levures
Stade de développement: N/A

Domaine d'utilisation

Méthode(s) d'application

Intérieur Utilisation en intérieur – Traite des animaux en lactation.
Méthode d'application: Trempage/moussage manuel Description détaillée: Application avant la traite Appliquer chaque jour avant chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que toute la surface du trayon est couverte pendant un temps de contact minimum de 60 secondes. 1. Trempage/moussage manuel a. Trempage - vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement - brebis : 5 ml par animal et par traitement - chèvres : 6 ml par animal et par traitement b. Moussage - vaches et bufflonnes : 5 ml par animal et par traitement - brebis : 2,5 ml par animal et par traitement - chèvres : 3 ml par animal et par traitement Méthode d'application: Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique Description détaillée: Application avant la traite Avant la traite, pulvériser le produit sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique. 2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique : - vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement - brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement - chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: voir ci-dessus Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: voir ci-dessus Taux d'application: voir ci-dessus Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: voir ci-dessus
--

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille/Lot (HDPE) 5 – 25 l

Bidon (HDPE) 200 l
IBC (HDPE) 1 000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 °C avant utilisation. Ce produit doit être dilué avant utilisation. S'assurer que la mamelle et les trayons sont propres et secs avant d'utiliser le produit.

Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le matériel d'application avec le produit. Préparer une solution fraîche chaque jour.

Les récipients utilisés pour la dilution doivent être propres et adaptés à l'utilisation. Diluer 1 part de produit dans 7 parts d'eau propre et bien mélanger.

1. Trempage/moussage manuel

Remplir le gobelet trayeur aux $\frac{2}{3}$ avec le produit dilué.

Tremper les trayons de chaque vache avant la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

Compléter avec une solution fraîche si nécessaire.

Vider et rincer les gobelets à l'eau après utilisation.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique

Avant la traite, pulvériser le produit dilué sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Tenir hors de portée des enfants.

Si une désinfection est nécessaire avant et après la traite, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection après la traite. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

Porter des gants de protection chimique pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants étant spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Après la traite - pour professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	DÉSINFECTION DESTINÉE À L'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE : produits de désinfection des trayons des animaux laitiers (vaches, bufflonnes, brebis, chèvres) à utiliser après la traite.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: bactéries Nom commun: bactéries Stade de développement: N/A Nom scientifique: levures Nom commun: levures Stade de développement: N/A
Domaine d'utilisation	Intérieur Utilisation en intérieur – Traite des animaux en lactation.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage/moussage manuel Description détaillée: <u>Application après la traite</u> Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que la totalité du trayon est couverte et que l'animal se tient debout pendant 5 minutes. 1. Trempage/moussage manuel a. Trempage - vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement - brebis : 5 ml par animal et par traitement - chèvres : 6 ml par animal et par traitement b. Moussage - vaches et bufflonnes : 5 ml par animal et par traitement - brebis : 2,5 ml par animal et par traitement - chèvres : 3 ml par animal et par traitement Méthode d'application: Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique Description détaillée:

Application après la traite
Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que la totalité du trayon est couverte et que l'animal se tient debout pendant 5 minutes.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

- vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement

- brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement

- chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: trempage automatisé

Description détaillée:

Application après la traite

Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Trempage automatisé :

- vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement

- brebis : 5 ml par animal et par traitement

- chèvres : 6 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: Pulvérisation automatisée à l'aide d'un robot

Description détaillée:

Application après la traite

Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pulvérisation automatisée à l'aide d'un robot :

- vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement

- brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement

- chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: see above

Dilution (%):

Nombre et fréquence des applications:

see above

Taux d'application: voir ci-dessus

Dilution (%):

Nombre et fréquence des applications:

voir ci-dessus

Taux d'application: voir ci-dessus

Dilution (%):

Nombre et fréquence des applications:

voir ci-dessus

Taux d'application: voir ci-dessus

Dilution (%):

Nombre et fréquence des applications:

voir ci-dessus

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille/Lot (HDPE) 5 – 25 l

Bidon (HDPE) 200 l
IBC (HDPE) 1000 L

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 ° C avant utilisation. Ce produit doit être dilué avant utilisation. Diluer 1 part de produit dans 3 parts d'eau propre et bien mélanger. Préparer une solution fraîche chaque jour. Les récipients utilisés pour la dilution doivent être propres et adaptés à l'utilisation.

S'assurer que la mamelle et les trayons sont propres et secs avant d'utiliser le produit.

Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le matériel d'application avec le produit.

Afin de garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, respecter un délai d'au moins 5 minutes pour les vaches).

1. Trempage/moussage manuel

Remplir le gobelet trayeur aux $\frac{2}{3}$ avec le produit dilué. Tremper les trayons de chaque vache immédiatement après la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Compléter avec une solution fraîche si nécessaire.

Vider et rincer les gobelets à l'eau après la traite.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique

Immédiatement après la traite, pulvériser le produit dilué sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons

3. Trempage automatisé

Les trayons sont recouverts de produit dilué lorsque le gobelet trayeur est retiré par le système de retrait automatique en grappe (ACR). Tout le processus est automatisé.

4. Pulvérisation automatisée à l'aide d'un robot

Après la traite automatique, le produit dilué est pulvérisé automatiquement sur les trayons à partir d'un bras en grappe. Le rinçage du pulvérisateur est automatique.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Tenir hors de portée des enfants.

Si une désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

Porter des gants de protection chimique pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants étant spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

Porter des chaussures de protection adaptées (EN 13832) pour appliquer ce produit. Une tenue de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Avant et après la traite - pour professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	DÉSINFECTION DESTINÉE À L'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE : produits de désinfection des trayons des animaux laitiers (vaches, bufflonnes, brebis, chèvres) à utiliser avant et après la traite.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: bactéries Nom commun: bactéries Stade de développement: N/A Nom scientifique: levures Nom commun: levures Stade de développement: N/A
Domaine d'utilisation	Intérieur Utilisation en intérieur – Traite des animaux en lactation.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage/moussage manuel Description détaillée: <u>Application avant et après la traite</u> Appliquer tous les jours avant et après chaque traite (jusqu'à 5 applications par jour en tout). Pour l'application manuelle, s'assurer que tout le trayon est couvert et que la durée de contact est d'au moins 60 secondes avant la traite et veiller à ce que la totalité du trayon soit couverte et que les animaux restent debout pendant 5 minutes après la

traite.

1. Trempage/moussage manuel

a. Trempage

- vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 6 ml par animal et par traitement

b. Moussage

- vaches et bufflonnes : 5 ml par animal et par traitement
- brebis : 2,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 3 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique
Description détaillée:

Application avant et après la traite

Appliquer tous les jours avant et après chaque traite (jusqu'à 5 applications par jour en tout). Pour l'application manuelle, s'assurer que tout le trayon est couvert et que la durée de contact est d'au moins 60 secondes avant la traite et veiller à ce que la totalité du trayon soit couverte et que les animaux restent debout pendant 5 minutes après la traite.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

- vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:

voir ci-dessus

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
voir ci-dessus

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille/Lot (HDPE) 5 – 25 l

Bidon (HDPE) 200 l
IBC (HDPE) 1000 L

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 ° C avant utilisation.
Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le matériel d'application avec le produit.

Après la traite: Afin de garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par

exemple, respecter un délai d'au moins 5 minutes pour les vaches). Ce produit doit être dilué avant utilisation. Préparer une solution fraîche chaque jour.

Les récipients utilisés pour la dilution doivent être propres et adaptés à l'utilisation.

S'assurer que la mamelle et les trayons sont propres et secs avant d'utiliser le produit. Les dilutions sont différentes avant la traite et après la traite, des gobelets séparés sont donc nécessaires. Voir les instructions spécifiques. Avant la traite - Diluer 1 part de produit dans 7 parts d'eau propre et bien mélanger. Après la traite - Diluer 1 part de produit dans 3 parts d'eau propre et bien mélanger.

1. Trempage/moussage manuel

Remplir le gobelet trayeur aux $\frac{2}{3}$ avec le produit. Tremper les trayons de chaque vache avant la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

Tremper les trayons de chaque vache immédiatement après la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Compléter avec une solution fraîche si nécessaire.

Vider et rincer les gobelets à l'eau après utilisation.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique

Avant la traite, pulvériser le produit dilué sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

Immédiatement après la traite, pulvériser le produit dilué sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Tenir hors de portée des enfants.

Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

Porter des gants de protection chimique pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants étant spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit). Porter des chaussures de protection adaptées (EN 13832) pour appliquer ce produit.

Une tenue de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les consignes d'utilisation spécifiques

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques à l'utilisation

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Les effets directs ou indirects probables peuvent inclure :

- . Irritation oculaire.
- . Malaise général en cas d'ingestion.

Gestes de premiers secours

- . **Inhalation** : voie d'exposition peu probable, car le produit ne contient pas de substances volatiles. Si la pulvérisation/brume a été inhalée, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos dans une position lui permettant de respirer confortablement.
- . **Ingestion** : ne pas faire vomir. Faire boire de l'eau en abondance. Consulter un médecin si le malaise persiste.
- . **Contact avec la peau** : laver à grande eau.
- . **Contact avec les yeux** : rincer immédiatement à grande eau. Consulter rapidement un médecin si des symptômes surviennent après le lavage.

NE JAMAIS LAISSER UNE PERSONNE ATTEINTE SANS SURVEILLANCE

Conseils pour le personnel médical et de santé :

- . Apporter un traitement symptomatique et de soutien.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ UN CONSEIL MÉDICAL, GARDEZ L'EMBALLAGE OU L'ÉTIQUETTE À PORTÉE DE MAIN ET APPELEZ VOTRE CENTRE ANTI-POISON LE PLUS PROCHE [070 245 245].

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé, l'emballage et tout matériau contaminé conformément aux réglementations nationales/régionales en vigueur. Ne pas vider dans les égouts.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation de 24 mois.
Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé et le protéger des températures extrêmes. Protéger du rayonnement solaire direct.
Protéger du gel. Si le contenu gèle, veiller à le décongeler et à le mélanger soigneusement avant utilisation. Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.

Stocker à une température inférieure à 25 ° C.

6. Autres informations

Notez que si des ajouts sont apportés au méta-SPC de cette famille de produits, les concentrations pendant l'utilisation doivent se situer dans la plage couverte par les évaluations de risque environnemental.